juristudiant
forum des étudiants en droit

Clause de voie parée et pacte commissoire

Par **Levi**, le **13/03/2016** à **03:46**

Bonsoir,

Quelqu'un pourrait-il m'apporter ses lumières sur la différence entre la clause de voie parée (interdite) et le pacte commissoire (autorisé) en matière d'hypothèque ? Les différences s'agissant de la forme de leur constitution en pratique, des effets divergents et des raisons qui expliquent que l'un demeure illicite tandis que l'autre est permis depuis l'ordonnance de 2006.

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés